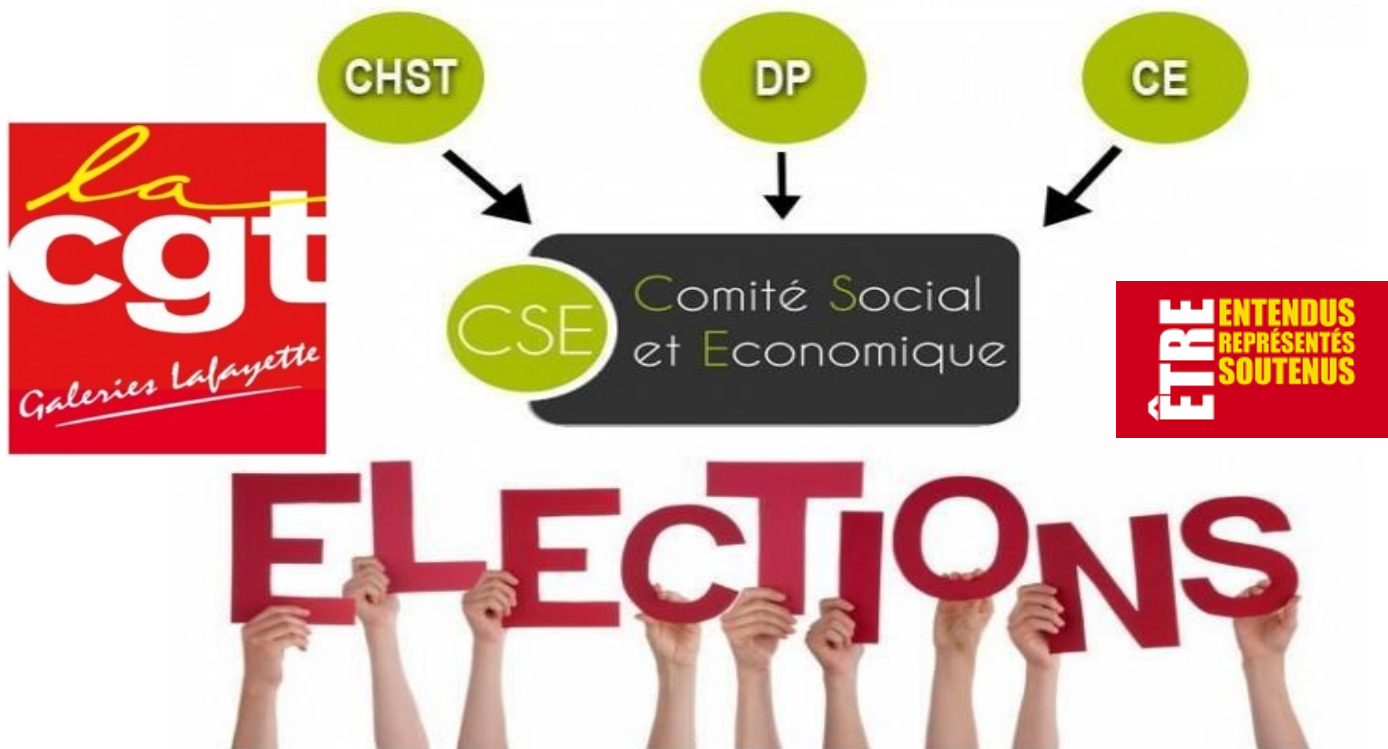


ELECTIONS PROFESSIONNELLES du 7 au 15 Octobre



Le Comité Social et Economique (CSE) pour lequel nous sommes appelés à voter par vote électronique du 7 au 15 Octobre est une instance unique de représentation du personnel issue des ordonnances Macron. Cette instance signe la disparition des instances DP, CHSCT et CE telles que nous les connaissions.

OUI et alors ?

A l'intérieur de celui-ci tout est négociable !

Des pans entiers du code du travail peuvent être remis en cause.

Si vous souhaitez que vos candidats CGT continuent à vous défendre tant individuellement que collectivement.

Si vous souhaitez que vos candidats pèsent sur les décisions de l'Entreprise

Si vous souhaitez que vos candidats poursuivent leur travail de vigilance vis-à-vis de vos conditions de travail et de votre santé

Si vous voulez que vos candidats portent vos revendications salariales et se battent pour la reconnaissance de vos compétences et de vos qualifications



**CETTE ANNEE POUR LA PREMIERE FOIS
LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES SE DEROULERONT
PAR VOTE ELECTRONIQUE.**



Vos représentants CGT actuels sont à votre entière disposition pour vous informer sur les nouvelles modalités de vote.

Votre vote est essentiel pour la représentativité de chaque organisation syndicale.

En effet, atteindre le seuil de représentativité est déterminant pour négocier des accords avantageux pour les salariés.

Mais la représentativité est loin d'être notre seul objectif. La CGT a bien d'autres ambitions.



FAIRE PLUS et MIEUX POUR L'INTERET GENERAL DES SALARIES.

POUR LA CGT C'EST ENSEMBLE QUE NOUS DEVONS AVANCER.



CONTACTS :

Local CGT : (01.42.82) 8189

2eme étage 62 rue de Provence

Fouzia OUAKTOUF (secrétaire CGT) : 7084

Armelle LEMARCHAND (secrétaire adj) : 759088

Danielle LE BERRE (secrétaire CE) : 759465

Mail : cgt@cglhsm.com

